



Programme politique

Programm politikel

Ensemble, construisons un avenir breton et européen





UN PROJET BRETON POUR LA BRETAGNE

UR RAKTRES BREIZHAT EVIT BREIZH

Le **Programme Politique du Parti Breton** est un projet ambitieux et novateur. Pour la première fois, ce programme envisage de relever tous les défis de la société bretonne. Le programme politique aborde les thèmes essentiels à l'organisation de notre vie quotidienne.

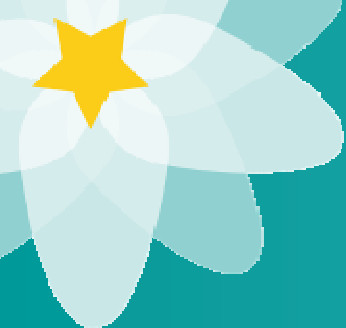
Les éléments programmatiques ne sont pas exhaustifs. Il reste bien des questions possibles. De même, il n'est pas dans l'objectif d'un programme-cadre de définir par le détail et par avance toutes les modalités d'organisation sociale qui devront être déterminées démocratiquement par les Bretonnes et les Bretons eux-mêmes.

Ce programme politique a pour objectif de montrer la voie pour l'émancipation des Bretons et de la Bretagne. Le Parti Breton accepte que cette émancipation se fasse par étapes en fonction des circonstances et de la volonté des Bretons.

Le Parti Breton a le projet de créer une vraie démocratie qui permette aux Bretons l'exercice de tous leurs droits citoyens.

Ce programme politique tend à être un projet de gouvernement qui réponde à terme à l'ensemble des problématiques bretonnes.

Adopté par la convention nationale du Parti Breton de Lorient le 13 octobre 2007, validé par le Conseil national du 8 décembre 2007 il vous appartient, à vous lecteur, de nous faire part de vos remarques et suggestions.



SOMMAIRE

TAOLENN

Un projet breton pour la Bretagne	2
Sommaire	3
Qu'est que le Parti Breton ?	4
La Bretagne dans l'Histoire	5
Les Enjeux	7
Les éléments programmatiques	9
Agriculture	10
Culture	12
Economie	14
Energie	16
Enseignement	18
Environnement	20
Europe	22
Institutions	24
Justice	26
Logement et urbanisme	28
Pêche	29
Santé	30
Sécurité	32
Solidarités	34
Sports et loisirs	36
Tourisme	38

Remarque : La liste thématique est alphabétique pour permettre à chacun d'accéder rapidement au thème de son choix. Cette présentation, cependant, ne reflète pas l'ordre des priorités du Parti Breton.



Qu'est-ce que le Parti Breton ?

PETRA EO STROLLAD BREIZH ?

Valeurs et objectifs du Parti Breton

Le Parti Breton a été créé en juillet 2000, ses statuts ont été adoptés en 2001 et son congrès fondateur s'est tenu en 2003 à Rennes.

Le Parti Breton veut rassembler tous les Bretons et amis de la Bretagne décidés à s'engager pour redonner à la Bretagne des structures politiques - parlement et gouvernement – économiques et culturelles lui permettant de redevenir, même en passant par différentes étapes, un Etat souverain membre direct et à part entière de l'Union européenne et de la communauté internationale.

Le Parti Breton, parti politique républicain et réformateur, accueille tous les hommes et les femmes, du centre gauche au centre droit, qui, au-delà des clivages politiques, donnent la priorité à leur engagement pour la Bretagne et la reconnaissance pleine et entière de son identité nationale.

Le Parti Breton veut œuvrer pour la mise en place d'une démocratie sociale aux valeurs de liberté, de justice, d'équité et de solidarité. Une démocratie participative et responsable où tous les citoyens seront pleinement acteurs de la vie politique, sociale et culturelle par la mise en place de pouvoirs locaux très élargis.

Pour parvenir à ses objectifs, qui se situent dans le cadre légitime du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », fondement de la démocratie reconnu par toute la communauté internationale, le Parti Breton s'engage dans le combat politique pour conquérir le pouvoir par les urnes. Pour cela, il veut convaincre les Bretons que seul un Etat démocratique breton peut préserver l'identité et la culture bretonne, permettre un développement harmonieux respectant le territoire et les hommes, créer des richesses et mettre en place une société juste et solidaire, installer une véritable démocratie.

Le Parti Breton œuvre avec toutes les organisations démocratiques qui partagent tout ou partie de ses objectifs, que ce soit dans le cadre breton, hexagonal ou international.

Le Parti Breton depuis sa création

Depuis sa création en 2000, le Parti Breton a poursuivi la mise en place des structures nécessaires à son action politique. Organisation démocratique, il est doté d'un Conseil national, élu tous les deux ans par le Congrès, qui désigne un Président et les Secrétaires membres du Bureau Exécutif pour administrer le Parti. Il possède des structures fédérales au niveau départemental, en attendant que son développement lui permette une organisation par pays. Il a par ailleurs développé des structures complémentaires (jeunes, élus locaux...) pour mener son action à tous les niveaux.

Pour diffuser ses idées, le Parti Breton intervient dans les médias bretons et a développé son outil internet avec un site national, 7 sites de Fédérations et un site pour l'organisation des jeunes. Son bulletin interne « Unité bretonne » est un lien supplémentaire entre tous les adhérents.

Le Parti Breton, parti d'union pour la Bretagne, invite chaque Bretonne et chaque Breton à le rejoindre et à s'investir dans un véritable projet national, démocratique, humaniste et novateur. Ce projet politique, qui peut toujours s'affiner et s'enrichir, en est justement la première étape.



La Bretagne dans l'Histoire

BREIZH EN ISTOR

La Bretagne une nation prospère au temps de son indépendance

La Bretagne est l'une des plus anciennes nations d'Europe, plus ancienne que la nation française elle-même. Les Celtes armoricains, plus ou moins romanisés aux premiers siècles de notre ère, et les Bretons insulaires entretenaient de longue date des relations commerciales et politiques. L'émigration des Bretons, dès le 4^e siècle, et leur fusion avec la population armoricaine, a revitalisé le fond celtique et permis de résister à la pression militaire franque. Cette résistance victorieuse conduit à la constitution d'un Etat breton unifié qui connaît, au 9^e siècle, son extension territoriale maximale, du Cotentin à l'Anjou et au Bas-Poitou, pour revenir au 10^e siècle, à la suite des attaques normandes, aux limites qu'on connaît actuellement à la Bretagne.

Souvent en guerre avec la France, mais jouant alternativement de l'alliance anglaise et de l'alliance française pour préserver son indépendance, la Bretagne politique se consolide progressivement, créant ses institutions et son administration, avec sa Chancellerie, son Assemblée (les Etats de Bretagne), ses institutions de contrôle (les Chambres des comptes).

Les pays européens, sauf la France, considèrent alors l'indépendance bretonne comme un fait accompli participant à l'équilibre général de l'Europe. Grâce à son indépendance et à la consolidation de son pouvoir politique, la Bretagne peut développer ses importants atouts et devient l'un des pays les plus riches de l'Europe de la fin du Moyen Age. Vivant de ses toiles, dès le 15^e siècle la Bretagne est une nation manufacturière, de son blé, de son sel, vivant aussi de son activité maritime. Pour commercer au mieux avec ses voisins, la Bretagne frappe au 14^e siècle des monnaies aux types flamands, anglais, français, ainsi que des monnaies d'or. En 1500, la flotte bretonne équivaut à la flotte française et il n'est pas rare de voir alors dans les ports flamands 50 % de bateaux bretons.

La prospérité bretonne attise les convoitises de la France, qui n'a de cesse de s'emparer de la Bretagne et qui va, à la suite de plusieurs invasions meurtrières, y parvenir malgré la résistance de la nation bretonne. Le traité d'Union en 1532, imposé par la France, conduit à l'intégration de la Bretagne au royaume de France, sous certaines conditions qui ne seront jamais respectées par un pouvoir français de plus en plus présent et brutal. Le règne tyrannique de Louis XIV, qui met l'Europe à feu et à sang, va, par ses multiples exactions militaires et fiscales et la coupure de ses liens commerciaux traditionnels, plonger la Bretagne dans un cycle de misère.

La Bretagne bénéficiait encore, avec son Parlement et ses Etats, d'une certaine autonomie interne, souvent bafouée par le pouvoir royal, mais la révolution de 1789 va détruire totalement le cadre institutionnel breton sans l'avis des Bretons, et donc sans respecter le Traité de 1532. Les Bretons vont être alors totalement soumis à un pouvoir français qui va, avec l'appui de certaines catégories de la population bretonne, réprimer dans le sang les revendications bretonnes sous la 1^{ère} République et le Directoire, saigner la Bretagne de sa jeunesse masculine pour participer aux campagnes militaires du tyran Napoléon puis de la guerre de 1914, bloquer tout développement et transformer la Bretagne en terre de misère qui a pour principale vocation de fournir en main-d'œuvre la France industrielle.

La France a aussi le souhait d'effacer totalement la Bretagne et tout sentiment breton, pour cela il s'agit de priver les Bretons de leur mémoire et donc de leur histoire, qui ne sera jamais enseignée dans les cycles primaire et secondaire, de créer chez eux un sentiment de honte de leurs origines

par le développement d'arguments à caractère raciste, de faire disparaître leurs langues, le gallo et surtout le breton. Au début du 20^e siècle, plus d'un million de Bretons parlaient la langue bretonne et les derniers locuteurs traditionnels du Pays Guérandais ne disparaîtront que vers 1950. Cette richesse qu'est la langue bretonne pour tout un peuple, le centralisme français s'efforce jusqu'à nos jours de la faire disparaître.

Le renouveau culturel et l'élan économique

A partir de 1950, l'économie bretonne évolue grâce notamment à l'action d'élus, toutes tendances confondues, regroupés dans le CELIB (comité d'étude et de liaison des intérêts bretons) qui veulent permettre le développement de la Bretagne. Leur action va être complétée par des entrepreneurs bretons de plus en plus actifs et va se révéler décisive malgré les freins de l'Etat français qui, inquiet du renouveau économique et culturel breton, va pérenniser la coupure de la Bretagne décidée par le régime de Vichy. Pourtant il ne peut empêcher le renouveau du sentiment breton, qui se retrouve à tous les niveaux et qui est à la base du développement et des succès de la Bretagne actuelle.

Aujourd'hui, entreprenante et active, la Bretagne voudrait se développer à tous les plans et mieux faire valoir ses atouts au niveau européen. Le déficit d'institutions démocratiques en France et le manque d'indépendance politique pour la Bretagne constituent un frein majeur pour l'épanouissement des Bretons. Le Parti Breton propose ainsi aux Bretons de remettre la Bretagne en marche et de retrouver son rang de nation européenne.



Les enjeux bretons aujourd'hui et demain

SKODOU BREIZH HIZIV HA WAR-C'HOAZH

Ancrée dans la modernité, l'action politique du Parti Breton s'inscrit dans la volonté de répondre, collectivement, aux enjeux culturels, sociaux et économiques, pour le développement de la Bretagne et pour l'épanouissement des Bretons dans leur vie quotidienne.

L'enjeu politique et démocratique

Le premier enjeu pour la Bretagne est la construction d'institutions politiques et démocratiques autonomes équivalentes aux autres pays européens. C'est l'intérêt économique et démocratique des Bretons mais aussi une priorité pour l'avenir de l'identité bretonne. C'est l'occasion aussi d'appliquer un modèle social plus autonome et plus proche des gens, d'associer autonomie et responsabilité selon le principe de subsidiarité. Dans un premier temps, il est nécessaire d'obtenir la réunification administrative et politique de la Bretagne et de simplifier les échelons administratifs. L'organisation de la Bretagne en pays renforcera la démocratie.

L'enjeu économique et social

Dans un monde et une Europe en forte croissance économique, la France affecte peu de ressources à l'économie et à la recherche. L'idéologie étatiste conduit trop souvent à se détourner des entreprises au profit d'une superstructure administrative. L'enjeu pour la Bretagne est au contraire de soutenir les entreprises. Pour le Parti Breton, l'économie et le social ne peuvent être déconnectés l'un de l'autre. L'économie doit être d'abord au service des hommes et des femmes dans le cadre d'une société solidaire.

L'organisation sociale bretonne doit permettre à tous d'être respectés dans leurs initiatives, leurs capacités et leur travail. L'échelle humaine de la Bretagne est un atout pour permettre une entente sociale, éviter la domination d'un groupe sur un autre, associer solidarité et responsabilité pour la protection sociale et la santé publique, mettre en place des systèmes de solidarité.

L'enjeu de l'égalité hommes et femmes

La situation familiale des femmes prises dans de multiples tâches ou en situation monoparentale ne permet pas aux femmes de participer pleinement à la vie politique et sociale. Les inégalités de salaires, à travail égal avec les hommes, sont inacceptables. Le Parti Breton fait de l'égalité entre les hommes et les femmes une priorité d'action sociale et humaine.

L'enjeu environnemental

Pour le Parti Breton, le développement économique ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Ce développement doit être associé au respect des valeurs de la solidarité et de l'environnement. L'indépendance énergétique, le maintien de la biodiversité, la protection du littoral, et la diversification de l'agriculture, sont des éléments forts de l'enjeu environnemental.

L'enjeu éducatif

Les résultats scolaires en Bretagne sont remarquables mais la formation des jeunes n'est pas orientée vers le développement de la Bretagne. L'enjeu est de libérer l'enseignement du centralisme étatique, d'organiser l'école au niveau des pays, de développer l'économie de la connaissance pour l'ouverture à l'international et rendre performante l'économie bretonne.

Une politique d'emploi pour tous

Rien de tout cela ne peut se faire sans l'emploi ! L'emploi est capital pour maintenir sur place les jeunes Bretons qui aujourd'hui sont trop nombreux à devoir quitter la Bretagne.

Pour maintenir et développer l'emploi, la Bretagne a besoin de soutenir l'esprit d'entreprise. Pour cela, il faut des conditions favorables aux entreprises, des projets, des idées innovantes, des capitaux valorisés sur place ou des investissements internationaux, ainsi qu'une politique de formation qui réponde aux besoins des activités économiques.

L'identité bretonne

L'identité bretonne est forte mais reste fragile. La culture bretonne a été maintenue grâce au volontarisme des associations bénévoles. Pour autant, le contexte hostile de l'Etat français, qui s'oppose systématiquement au développement de la langue bretonne dans l'enseignement ou à l'installation d'une chaîne de télévision et d'une radio de service public sur l'ensemble du territoire breton, remet en cause dangereusement les acquis du monde associatif.

Etre nous-mêmes : voilà l'enjeu essentiel pour la pérennisation du peuple breton et l'identification de la nation bretonne au niveau international et en particulier européen ! L'objectif est de donner toute sa place à la langue bretonne. Retrouver nos valeurs, notre Histoire. Valoriser en toute liberté notre identité, de manière harmonieuse, ouverte et multiple.

Il n'existe pas de gènes bretons, l'identité bretonne est historique et culturelle. Pour le Parti Breton, les Bretons nouveaux arrivants comme les Bretons de souche partagent le même territoire et le même avenir. La notion de « Breton de cœur » est essentielle pour construire ensemble une nouvelle citoyenneté bretonne plus démocratique.

L'Union européenne et la dimension internationale

Par son positionnement maritime entre l'Europe et l'Amérique, la Bretagne a tous les atouts pour être de nouveau ouverte à l'international et prendre sa place dans l'Union européenne. Par ses nombreuses associations de solidarité, la Bretagne a aussi un rôle important à jouer pour rééquilibrer les relations Nord/Sud. La Bretagne peut aussi plus pleinement s'appuyer sur le réseau des Bretons émigrés dans le monde entier.

Éléments programmatiques du Parti Breton

***ELFENNOU PROGRAMM
STROLLAD BREIZH***



Agriculture

LABOUR-DOUAR

Pour une agriculture bretonne renouvelée et diversifiée

La Bretagne a la chance de conserver encore une part importante d'exploitations familiales. Mondialisée, l'agriculture industrielle bretonne est largement tributaire de la concurrence internationale et de l'OMC (organisation mondiale du commerce). À terme, l'aide aux exportations deviendra incompatible avec les accords internationaux. Le maintien de la filière lait est directement lié à la Politique agricole commune européenne (PAC). Le soutien financier de la PAC est garanti jusqu'en 2013. L'agriculture bretonne doit donc construire sa spécificité par rapport aux consommateurs bretons et mieux s'adapter au marché français et européen.

Jusqu'à présent, les subventions ont été basées sur la production et le nombre d'hectares. La PAC a donc favorisé la concentration des outils de production au dépend de l'emploi. Entre 1991 et 2005, le revenu moyen des agriculteurs a stagné et la moitié des fermes ont disparu. 20 % des agriculteurs reçoivent 73 % des aides directes pour 59 % des superficies et seulement 25 % des emplois. Il est nécessaire aujourd'hui de réintroduire comme critères de soutien public aux agriculteurs, le nombre d'emplois par exploitation et la qualité agronomique des exploitations.

La part des subventions au maintien des prix doit progressivement être intégrée dans le prix de vente des produits agricoles. De même, l'externalisation du coût des nuisances environnementales n'est pas économiquement soutenable. Une augmentation raisonnable des produits agricoles ne serait pas d'une grande conséquence par rapport au budget global d'un ménage. La clé d'une économie saine s'appuie sur le juste prix payé par le consommateur plutôt que par l'impôt du contribuable. Le juste prix passe aussi par un accord avec la grande distribution.

La reconquête de la qualité de l'eau dépend des orientations agricoles. Cela nécessite un soutien particulier à l'élevage en plein champ et à la filière lait, en privilégiant l'herbe à la culture du maïs. L'attractivité touristique et la qualité de vie sont directement liées à la diversité des paysages. Le tourisme à la ferme et la filière bois pour l'entretien des haies bocagères sont deux composantes économiques à développer. Ceci est particulièrement vrai pour le Centre Bretagne.

L'agriculture bretonne se caractérise par une part importante de hors-sol et les industries agroalimentaires (IAA). Les emplois créés par le hors-sol et les IAA n'ont pas compensé la perte des emplois de l'agriculture traditionnelle. La concentration des ateliers de porcs, par exemple, fait qu'aujourd'hui, on estime qu'un éleveur sur quatre est encore propriétaire de son outil de travail. Les emplois des IAA sont peu qualifiés et sont désormais précaires. Les IAA ne génèrent pas de plus value importante : elles n'ont pas permis de produire un capitalisme financier capable de réinvestir dans d'autres activités en Bretagne. Au contraire, certains industriels ont même plutôt cherché à délocaliser leur production à l'étranger, des productions de volaille au Brésil par exemple. Une partie de la matière première des IAA n'est plus produite en Bretagne mais provient justement de l'importation. Les nouveaux pays européens de l'Est, comme la Pologne, sont aussi sur les rangs pour concurrencer directement la production bretonne.

Les IAA doivent innover et faire autre chose que des produits basiques de consommation. Valoriser la matière première pour en faire des produits de consommation de qualité, en particulier pour l'élaboration de plats cuisinés. Garantir aux consommateurs le confort des animaux, la transparence de la transformation, la traçabilité du processus de production. Sont concernées les industries de la viande, de la charcuterie, mais aussi la biscuiterie et la transformation du poisson. Les premiers marchés à l'exportation sont bien sûr les pays européens. La production doit être ajustée aux besoins de la consommation. Un accord européen doit intervenir pour éviter la surproduction.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Le Parti Breton souhaite réorganiser l'agriculture bretonne sur quatre axes principaux : la diversification de la production, la bonne intégration au territoire breton, l'élaboration de produits à forte valeur ajoutée, et l'exportation de produits de qualité.

Circuits courts d'alimentation

Le Parti Breton propose de développer des filières de circuit court de distribution des produits agricoles, s'appuyant sur la proximité des centres urbains. C'est particulièrement vrai pour les grandes agglomérations de Rennes et de Nantes et pour le Littoral breton. Il devient nécessaire de maîtriser l'urbanisation pour conserver des terres aux agriculteurs, et réciproquement bien intégrer dans l'environnement les activités agricoles. Dans ces espaces périurbains, les activités arachères, laitières, horticoles et biologiques sont à privilégier.

Multifonctionnalité et économie rurale

Le tourisme à la ferme et la filière bois pour l'entretien des haies bocagères sont deux composantes économiques à développer. Ceci est particulièrement vrai pour le Centre Bretagne. Favoriser et rémunérer la multifonctionnalité, ainsi l'agriculture prend en charge des services diversifiés et s'intègre dans l'économie rurale, et s'inscrit aussi dans une démarche de reconstruction des services publics en milieu rural.

Des justes prix plutôt que des subventions

C'est par une juste rémunération des activités agricoles que les agriculteurs retrouveront toute leur place dans la société bretonne. Le Parti Breton se positionne, au niveau européen, pour l'intégration des coûts de l'environnement dans le prix de revient de production, notamment hors-sol, et pour la rémunération des services environnementaux rendus comme l'entretien du paysage.

Les nouvelles technologies

Le Parti Breton soutient les nouvelles technologies. Il convient toutefois d'être éthiquement prudent... Les innovations ne doivent être ni irréversibles pour le milieu, ni préjudiciables à la santé et à l'environnement. Dans le domaine de la recherche des produits de la mer, comme les algues ou pour les nouvelles énergies, les agrocarburants.

Augmenter la plus-value des IAA par la qualité

Pour le Parti Breton, les IAA constituent un capital humain et un savoir-faire. Il s'agit d'un acquis pour la Bretagne, qu'il convient de maintenir, de valoriser et de rénover. Une production de masse et de qualité est tout à fait compatible avec le développement par ailleurs de produits différenciés par des Labels ou des Appellations d'origine contrôlée (AOC). Le Parti Breton oriente sa réflexion moins sur la quantité que sur la qualité des produits agricoles.

Contrat Territorial d'Exploitation

Le Parti Breton propose un soutien public fort aux agriculteurs qui s'orientent vers un modèle non productiviste sur le principe de l'éco-conditionnalité. Le territoire apparaît désormais comme un élément primordial du marché. Il permet la différenciation des produits et la reconnaissance sociale de l'agriculture. Le bon outil peut être, sur une base simplifiée et renouvelée, le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE), au niveau des pays ou d'un petit bassin-versant. Le maintien de l'agriculture paysanne est un enjeu humain essentiel en Bretagne. Il est donc nécessaire de fixer une limite à la taille des exploitations. Le prix des exploitations devient pour beaucoup de jeunes un frein pour s'installer dans le cadre d'unités familiales.

Organisation de l'agriculture et action internationale

Le Parti Breton propose l'intégration des centres de recherches de l'INRA et des DDA dans un Ministère Breton de l'Agriculture. L'instauration d'un Service de prospective et d'aide à la diversification et à l'exportation des produits agricoles bretons. L'accès direct de la Bretagne aux discussions pour la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) au niveau européen.



Culture

SEVENADUR

Diversité et cohésion sociale

Pour le Parti Breton, la culture est le fondement de la diversité et de la cohésion sociale mais aussi un axe majeur pour le développement économique de la Bretagne.

En France, l'élitisme des classes dirigeantes a fait de la culture un élément de pouvoir. Tout est fait comme si le peuple n'existait plus et la culture est utilisée pour hiérarchiser les classes sociales au mépris des classes populaires. La culture officielle décidée à Paris est là pour apporter « la lumière de la capitale » aux populations supposées incultes. La culture est présentée comme un objet singulier et étranger à la vie quotidienne. La culture, ce sont les grands auteurs, les grands théâtres, les grands musées, les Maisons de la Culture. La culture populaire, dans ces conditions, quand elle existe encore, ne peut être que du folklore ou pour le moins imparfaite et mineure, bonne pour la rue. Au final, sans culture propre, les populations sont livrées aux industries culturelles, notamment américaines. La consommation remplace peu à peu la liberté de choisir et d'être soi-même.

La culture, c'est la vie

Pour le Parti Breton, il n'y a pas de grande culture ni de petite culture. Toute œuvre humaine de qualité, individuelle ou collective, participe à la culture. La culture, c'est d'abord notre façon de vivre ensemble qui s'appuie sur des valeurs sociales façonnées par l'Histoire. La culture c'est la vie ! C'est aussi le fruit d'une longue tradition de culture populaire, la culture bretonne, source inépuisable de créations nouvelles.

La culture, c'est un droit

La culture doit être valorisée et respectée. Or le droit à la culture, le droit à sa culture, n'est pas garanti en Bretagne par l'Etat français. En particulier dans l'audiovisuel qui imprègne notre vie quotidienne. Paris consomme 56 % du budget culturel de l'Etat. Les petites communes et les villes moyennes ont de très grandes difficultés à maintenir leur patrimoine bâti en bon état (vieux quartiers, églises, chapelles) alors que l'Etat français privilégie toujours les grands travaux prestigieux pour Paris.

La culture, c'est la liberté

Pour qui veut dominer politiquement et commercialement le monde, éradiquer et contrôler la culture des peuples est essentielle. La France a réussi ce tour de force de détruire sa propre culture. Les populations françaises sans assise historique suffisante ont tout perdu de leur culture populaire. Elles sont prêtes pour être les consommateurs dociles du marché mondial des services et des biens.

C'est dans ce contexte que se développent les réflexes xénophobes de peur et de repli sur soi. Au contraire, les Bretons disposent d'un capital de cohésion sociale irremplaçable fondée sur la culture bretonne. Ouverts sur le monde, les Bretons peuvent être eux-mêmes sans avoir peur des autres. La culture n'est pas que collective. Le degré de culture d'une société se mesure aussi aux libertés individuelles pour que chacun puisse se réaliser en fonction de l'expression culturelle de son choix.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Une télévision et une radio bretonnes publiques

Le Parti Breton propose l'enseignement de l'Histoire de Bretagne et des arts populaires tout au long du cursus scolaire. Les arts plastiques comme la musique (culture musicale et pratique volontaire d'un instrument) feront partie des programmes scolaires. Le soutien aux radios associatives et l'obligation d'un quota raisonnable de création ou de production bretonnes aux radios commerciales, quel que soit le genre (traditionnel, classique, pop/rock, jazz, rap ...). La création d'une télévision et d'une radio publiques bretonnes avec deux modes de diffusion, l'une en français et l'autre entièrement en breton en privilégiant les créations originales pour les jeunes. Le Parti Breton privilégie l'expression orale du gallo dans les médias et son intégration volontaire dans l'enseignement du français. Il s'agit aussi de soutenir l'expression bretonne via le support internet et la mise en réseau des radios associatives bretonnes.

Développement et officialisation de la langue bretonne.

L'enseignement du/en breton sera garanti et favorisé dans le cadre d'un bilinguisme breton/français sur l'ensemble du territoire de la Bretagne. Le breton et le français seront les deux langues officielles en Bretagne. Ce qui implique que l'administration bretonne soit bilingue breton/français pour répondre aux besoins des brittophones en tout point du territoire breton. Le Parti Breton attache de l'importance à la maîtrise de l'anglais pour permettre aux Bretons d'être en relation avec le monde entier.

Patrimoine et recherche historique.

Un Office du Patrimoine sera créé. Son objectif sera la conservation du patrimoine bâti et culturel (archives, savoir-faire), l'intégration des innovations architecturales et urbanistiques dans le respect des paysages bretons, la recherche historique et archéologique en relation avec les chercheurs universitaires ou indépendants. Le Parti Breton proposera un plan de développement de l'artisanat d'art et à la formation d'ouvriers qualifiés pour la restauration des bâtiments.

Les arts vivants

La mise en valeur du patrimoine culturel ne doit pas se faire au dépend des expressions multiples et libres des artistes de Bretagne. La Bretagne doit devenir une terre de liberté et d'innovation pour les créateurs. Le Parti Breton propose la mise en place d'un Ministère des Arts Vivants qui pourra rassembler : la danse (contemporaine, classique, traditionnelle, urbaine, ...), la musique (écoles, bagadoù, orchestres, groupes de musiques actuelles, ...), le théâtre et l'animation de rue (professionnels et amateurs), l'art créatif et décoratif (peinture, graphisme, nouvelles technologies, ...), le livre, l'audiovisuel et le cinéma par l'aide aux auteurs, éditeurs et scénaristes.

Le rayonnement de la Bretagne.

Pour le rayonnement de la Bretagne et la formation artistique de haut niveau, seront créés un Corps de ballet et un Orchestre National d'expression contemporaine et classique, un Bagad National, un Cercle de danse et un Orchestre National d'expression bretonne, et un Théâtre National en français et en breton.

Emplois culturels et développement économique.

Ce Ministère des Arts Vivants aura pour objectif le bon fonctionnement des écoles artistiques, des théâtres, bibliothèques et médiathèques, de faire vivre les musées et conservatoires en réseau et en contact direct avec la culture vivante, d'être un soutien au monde associatif. Les institutions et conseils associatifs seront indépendants du pouvoir politique. Des mesures fiscales seront prises pour encourager les festivals et les fêtes populaires. Dans le cadre d'une législation spécifique bretonne, les artistes libres et les employés culturels bénéficieront d'un statut permettant à la Bretagne de valoriser tous ses talents.



Economie

ARMERZH

La Bretagne et l'exemple des pays européens performants

La Bretagne peut s'inspirer de ce qui marche le mieux dans tous les petits pays européens pour développer sa propre politique économique.

Il est intéressant de comparer la Bretagne et de l'Irlande, deux pays ayant une superficie et une population équivalentes. L'Irlande était un des pays les plus pauvres de l'Europe au moment de son adhésion à l'Union européenne. Encore moins favorisée par sa position géographique et ses ressources naturelles que la Bretagne, l'Irlande a cependant rattrapé la Bretagne en termes de PIB par habitant vers 1998. Sa croissance économique exceptionnelle la positionne aujourd'hui, avec un PIB par habitant supérieur de 50 % à celui de la France, en tête des pays européens pour le PIB par habitant. D'autres modèles sont aussi à prendre en compte en Europe : l'Ecosse, le Pays de Galles, la Finlande, le Danemark, la Catalogne, la Norvège.

Les principes économiques du Parti Breton

Le fondement de l'économie bretonne est l'économie de marché, dans un contexte d'intégration européenne et de mondialisation. La politique économique a pour vocation d'encourager l'esprit d'entreprise et le travail, de créer les conditions favorables au dialogue social et la réduction des tensions liées aux conflits d'intérêts entre les différents acteurs économiques.

Le Parti Breton s'appuie sur 3 axes principaux pour l'action économique :

La fiscalité, avec pour objectif de trouver l'équilibre optimal entre, d'une part le financement des services et administrations publiques, et d'autre part la solidarité et la compétitivité des entreprises bretonnes,

La législation et les réglementations, avec pour objectif de trouver l'équilibre optimal entre le développement des entreprises et le respect des équilibres éthiques et sociaux,

L'impulsion du développement. Cette impulsion économique s'inspire des approches dites de « cluster » qui émergent comme le modèle de dynamisation d'un territoire par la mobilisation en réseau de ses acteurs.

Le Parti Breton a aussi conscience des limites du dirigisme d'Etat. En matière économique, il ne s'agit pas de se substituer aux entreprises.

Le Parti Breton estime que l'emploi est la résultante de la bonne santé économique.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Fiscalité : réduire le différentiel des charges dans la moyenne des autres pays de l'Union Européenne.

Compétitivité : rendre compétitives les entreprises bretonnes vis-à-vis de l'étranger dans l'intérêt des salariés bretons et de l'économie bretonne.

Chambres de commerces : repréciser leur rôle. Elles doivent conserver un rôle de syndicat d'entreprises et d'interlocuteur de l'administration bretonne et des pays.

Entreprises : favoriser les entreprises qui forment l'essentiel du tissu économique et de l'emploi en Bretagne.

Administration : faciliter les démarches administratives pour les entreprises et les particuliers.

Economie de la connaissance : investir dans la recherche, maintenir et attirer des chercheurs, développer le partenariat école/recherche/entreprises.

Réseau des Bretons émigrés : les associations de Bretons dans le monde pourront faire connaître et faciliter les exportations des entreprises bretonnes.

Mise en place de Clusters

Afin de dynamiser l'économie bretonne, le Parti Breton propose la mise en place des CLUSTERS. Le cluster, désigné partiellement parfois sous le terme de « Pôle de Compétitivité », est une forme d'organisation des entreprises basée sur les territoires, par exemple à l'échelle d'un pays, qui regroupe en son sein des entreprises d'un même secteur et des secteurs connexes. Ce qui développe leurs croissances commerciales et technologiques et développe l'emploi. Cette organisation vise à développer le capital social et le local des entreprises. Le cluster permet aux petites et moyennes entreprises de se doter de services habituellement réservés aux grandes entreprises. L'identité bretonne est une chance pour le développement de clusters constituant déjà un terreau favorable à la création de lien social

En s'inspirant des nombreux exemples de clusters développés dans les années 1990 à partir de la Grande-Bretagne, la Hollande, le Pays Basque, la Bretagne a donc vocation à encourager les secteurs économiques d'excellence. Par exemple en ce qui concerne le maritime, la Bretagne pourra s'inspirer des différents clusters maritimes à travers le monde, comme le London's Maritime Services Cluster, le Cowes Marine Cluster, la Technopole Maritime du Québec, le Norway's Maritime Cluster ou le Finnish Maritime Cluster.

Différents clusters sont à initier dans le secteur maritime, automobile, énergie, agroalimentaire, des technologies de l'information et des communications mais aussi de la culture et la production audiovisuelle. Le rôle du pouvoir politique breton est alors d'être initiateur et animateur de ces clusters plutôt que d'être un intervenant direct. Déjà le pôle santé et biotechnologies de Nantes qui regroupe 1000 personnes est un premier exemple en Bretagne.

Une agence bretonne de développement économique

En complément de l'approche des clusters, la Bretagne a besoin d'une vraie Agence de Développement Economique (ADE) du type de la WDA du Pays de Galles ou la Scottish Enterprise qui dispose d'un budget de 830 millions d'euros.

L'Agence de développement économique aura pour objectifs essentiels : l'aide à la création d'entreprise, le soutien au développement des entreprises bretonnes via leur financement, la recherche et l'accueil d'entreprises étrangères.



Energie

ENERGIEZH

Un enjeu économique et écologique majeur

Notre mode de vie actuel, l'épuisement à terme des ressources pétrolières, les dégâts environnementaux que subit notre planète, l'élévation du niveau de vie des continents en voie de développement, nous obligent à considérer d'un œil nouveau les questions liées à la production et à la distribution d'énergie.

La rareté du pétrole

Nous avons connu un choc pétrolier en 1973 et en 1974, mais les événements de ces dernières années nous rappellent aux réalités. En premier lieu, le prix du pétrole a grimpé fortement (jusqu'à 100 \$ le baril). Pour mémoire, l'objectif de l'OPEP était, avant la 2^{ème} guerre du Golfe à 25/30 \$ le baril, et pendant une longue période durant les années 1980, le pétrole cotait à moins de 16\$ le baril. En second lieu, plusieurs Etats producteurs de pétrole et de gaz, l'un n'allant pas sans l'autre, montrent aux pays consommateurs qu'ils disposent d'une arme stratégique dans la maîtrise du choix de leur client.

Les ressources en énergies fossiles sont de toute façon limitées. Même si on identifie régulièrement de nouveaux gisements, ils sont aussi souvent de plus en plus difficiles à exploiter. L'Humanité aura pratiquement consommé en 2 siècles ce que la Terre a mis des millions d'années à générer. Tôt ou tard, l'humanité arrêtera de consommer les énergies fossiles, peut-être avant leur épuisement.

Un déficit énergétique important en Bretagne

En Bretagne, notre consommation énergétique se répartit de la manière suivante : 50% pour les résidences et le tertiaire, 40% pour les transports, 10% pour les autres activités de l'industrie et de l'agriculture.

La consommation bretonne comprend plus de 55% de produits pétroliers, principalement en raison de l'utilisation qui en est faite dans les transports. L'électricité prend moins de 25% et le gaz moins de 20%. En France, la part du pétrole est de 38% de la consommation totale.

Globalement, la Bretagne ne produit pas plus de 6,5% de l'énergie consommée sur son territoire, et pas plus de 23% de l'électricité consommée (y compris la centrale au charbon de Cordemais). Ceci doit nous encourager à mener une politique conduisant à l'indépendance énergétique.

Le protocole de Kyoto

Les rejets de combustion des énergies fossiles dans l'atmosphère, principalement le gaz carbonique, sont responsables du réchauffement du climat avec des conséquences probablement catastrophiques, en particulier une atteinte grave à la biodiversité et la disparition future de plus de la moitié des espèces vivantes animales ou végétales, et le bouleversement des lieux de vie de nombreux habitants de la planète.

La prise de conscience de ce problème majeur a conduit à l'adoption du protocole de Kyoto en 1997, qui est entré en vigueur seulement en février 2005. Il concerne principalement les pays développés et ceux en transition vers l'économie de marché. Ce protocole prévoit l'application de mesures fiscales et réglementaires, ainsi que l'organisation politique d'un "marché" des droits d'émission de gaz à effets de serre. Le but est de réduire la concentration de ces gaz dans l'atmosphère et, ainsi, d'enrayer à terme le réchauffement climatique.

Le protocole de Kyoto est probablement insuffisant pour l'objectif à atteindre et présente de nombreux défauts liés à la notion de droits à polluer, mais il y a lieu de le considérer comme une première étape vers une prise de conscience de l'Humanité de la nécessité d'assumer ses responsabilités. Le Parti Breton se place dans la perspective d'aller au-delà des obligations du protocole sans attendre les retardataires.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Le Parti Breton axe son plan énergétique breton sur deux orientations principales : l'économie d'énergie et l'indépendance énergétique par le développement maximum des énergies renouvelables.

Maîtriser la consommation énergétique

Chauffage des bâtiments : pour le Parti Breton, les règles de constructions doivent se baser sur les standards européens les plus élevés, 15Kwh/m² par an pour le chauffage, soit 20 fois moins qu'un bâtiment d'il y a 30 ans, et 3 fois moins que les normes HPE (haute performance environnementale) en vigueur.

La mise en œuvre du bâtiment doit être contrôlée sérieusement durant les différentes phases de la construction. La mission de suivi de chantier par un bureau d'étude thermique doit être réalisée au même titre que la sécurité.

Il est également utile de créer des prêts bonifiés, comme en Allemagne, d'un montant pouvant aller jusqu'à 50 000€ pour favoriser les constructions performantes.

Les constructions de l'Institution Bretonne et des collectivités doivent avoir un bilan énergétique positif.

Indépendance énergétique

L'énergie électrique d'origine nucléaire est souvent mise en avant en ce que qu'elle ne génère pas de gaz à effets de serre. Cependant la question des déchets nucléaires n'est toujours pas résolue de façon satisfaisante. Cette énergie pose de plus le problème de la dépendance technologique ainsi que d'actions terroristes et du détournement à des fins autres que civiles.

Energies renouvelables

Les énergies de remplacement aux énergies fossiles, sont d'évidence les énergies renouvelables, en particulier les énergies éoliennes, hydroliennes (utilisation des courants marins), solaires et hydrogène. Récupération de l'eau de pluie.

L'avenir est de créer des champs d'éoliennes off-shore, comme cela commence à apparaître dans le Nord de l'Europe, et d'hydroliennes.

L'énergie solaire doit également être exploitée de façon efficace, tant avec des panneaux thermiques (chauffage et eau chaude) que photovoltaïques (électricité).

La biomasse, une énergie à mieux utiliser

La biomasse-énergie est l'ensemble des énergies provenant de la dégradation de la matière organique produite, soit à partir des plantes, utilisées directement (bois énergie) ou après une méthanisation de la matière organique (biogaz), soit à partir des déjections animales par méthanisation. Cela suppose une généralisation du tri sélectif aux matières organiques. Cette source est largement sous-exploitée, particulièrement par comparaison avec l'Allemagne, alors qu'elle convient particulièrement aux zones rurales.



Enseignement DESKADUREZH

L'enseignement en Bretagne, un enjeu capital pour l'avenir des jeunes Bretons

Les taux de réussite au baccalauréat et le niveau d'études et de formation élevés des jeunes Bretons semblent laisser croire que le modèle éducatif français est performant. Hélas, ce modèle a ses limites et fait preuve d'un positionnement idéologique qui nie l'identité bretonne. La Bretagne doit définir des nouvelles voies pour assurer au mieux l'avenir des jeunes Bretons.

Un système français à bout de souffle

Le système français d'enseignement montre actuellement toutes ses limites avec un coût très élevé pour des résultats tout juste dans la moyenne des pays développés, avec notamment un enseignement supérieur délaissé. Ce paradoxe français est lié à la nature même d'un système éducatif très centralisé et qui multiplie en conséquence les lourdeurs de tout ordre et les coûts.

L'Etat français, confronté à un endettement très important est tenté par une réduction de l'offre d'enseignement, dans le primaire et le secondaire en priorité pour limiter les coûts. Dans le même temps il s'agirait d'alourdir les horaires des professeurs et de les inciter à la bivalence pour réduire les frais de personnel. Cette politique, purement comptable, ne change pas la nature du système et donc ne s'attaque pas aux véritables causes du mal.

En fait le système éducatif français, qui se dit égalitaire, est le plus élitiste de toute l'Europe : il a d'abord pour but de générer une élite chargée de diriger la France tant d'un point de vue administratif, politique qu'économique. Toutefois ce système est tellement bloqué qu'il permet avant tout à la caste dirigeante en place de se perpétuer. Ainsi l'ENA, qui fournit l'essentiel des cadres dirigeants, a à 90% un recrutement parisien, 75% des élèves étant issus de l'école Sciences politiques Paris.

Un enseignement pour la réussite de tous les Bretons

Le Parti Breton propose un système au service de la population entière, permettant la réussite de chacun et limitant le rôle de l'Etat au profit des acteurs du système éducatif - parents, enseignants, élèves - et des responsables locaux.

Pour le Parti Breton, l'enseignement permet le développement intellectuel de chaque individu, d'acquérir les éléments nécessaires à la vie en société et à la vie professionnelle. Dans ce sens, le niveau national et les pouvoirs locaux se doivent de mettre à la disposition de tous les habitants les structures et les personnels nécessaires aux besoins des enseignements.

Pour le Parti Breton, l'enseignement doit être démocratique, indépendant de toute idéologie, ouvert sur l'Europe et le monde. Le système éducatif que propose le Parti Breton veut donner à chaque élève les bases nécessaires pour sa réussite en tant qu'individu. La réussite d'un système éducatif se mesure par ses liens avec le monde économique et le monde de l'entreprise, mais aussi par son niveau moral. L'objectif étant en premier lieu la transmission des valeurs humanistes, fondement de l'action du Parti Breton.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Une organisation centrée sur les Pays

Le Parti Breton propose une organisation très décentralisée et autonome au niveau des Pays. Les établissements sont sous l'autorité des pouvoirs locaux qui en assurent le fonctionnement tout en bénéficiant de fonds d'origine étatique et privée. Chaque établissement est dirigé par un conseil de représentants des personnels, des parents d'élèves et des autorités locales. Ce conseil recrute un directeur. Les enseignants, après avoir obtenu un certificat universitaire de capacité à enseigner, sont recrutés sur candidature aux postes vacants et selon la procédure choisie par l'établissement. L'ensemble des personnels bénéficie d'un statut de fonctionnaires territoriaux.

Aux côtés et en cohérence avec l'enseignement public, l'enseignement privé sous contrat, qui représente 40% des élèves scolarisés dans le primaire et le secondaire, sera pleinement reconnu et aura toute sa place dans l'effort commun de formation des jeunes Bretons.

Le breton sera proposé à tous les échelons de l'enseignement et l'enseignement bilingue précoce breton/français sera encouragé, en particulier le système immersif. L'enseignement de l'anglais en particulier, et des autres langues vivantes permettra aux Bretons d'être aptes à commercer et à se mettre en relation avec le monde entier.

Des contenus modulables avec un socle commun

Le Parti Breton propose que l'enseignement soit constitué d'un tronc commun des matières fondamentales décidé au niveau national. En complément, les autorités locales peuvent ajouter des modules d'enseignement, dans des limites horaires à définir. Cette souplesse permet à chaque établissement de choisir ses pôles d'excellence, à chaque pays breton d'insister sur certains aspects, par exemple culturels ou linguistiques, qu'il souhaiterait privilégier.

Un parcours personnalisé dans le secondaire

Le système d'éducation breton que propose le Parti Breton conserve un système traditionnel de niveaux. Un niveau maternel, accessible de 2 à 5 ans, tenant bien compte de la spécificité bretonne d'un enseignement précoce. Le personnel du niveau maternel pourra faire l'objet d'une formation et d'un recrutement distinct de l'enseignement élémentaire. Les parents pourront y avoir un rôle participatif à jouer. Un niveau élémentaire, obligatoire à partir de 5 ans, composé de 7 classes et permettant d'acquérir les connaissances de base.

Un niveau secondaire, composé de 6 classes. Un diplôme de fin d'études, en contrôle continu, lors de la classe terminale, permettra d'engager un parcours professionnel. Des passerelles entre la différente filière, générale, technologique et professionnelle, seront généralisées. La formation pour adulte pourra se faire par alternance.

L'enseignement supérieur et « l'économie du savoir »

Le Parti Breton propose de s'inspirer de l'exemple de la Finlande qui a su pour sortir de la crise qu'elle connaissait au début des années 90 et prendre le virage de « l'économie du savoir », indispensable à la réussite d'une nation dans le contexte de l'économie planétaire actuelle.

Simplifier le puzzle de l'enseignement supérieur

Le Parti Breton propose de mettre en cohérence les Enseignements Supérieurs publics et sous contrat. Les Universités proposeront des enseignements de niveau international dans les différentes filières, après concertation au niveau local et national.

Des Universités efficaces

Les Universités seront jugées sur leurs résultats, soumises à des audits réguliers qui conditionneront les financements publics. Les établissements d'enseignement supérieur sont aussi un outil d'aménagement du territoire et leur localisation ne doit pas accentuer les déséquilibres existants. Le



Environnement

ENDRO

Arrêter la destruction de notre territoire

Le patrimoine naturel de la Bretagne depuis ces trente dernières années a été largement malmené et même partiellement détruit. Pourtant rien n'est perdu définitivement, mais encore faut-il avoir la volonté politique de ne pas sacrifier la Nature au développement d'un environnement strictement humanisé.

Nous replacer au centre de la Nature

L'enjeu de la Nature est primordial. Il s'agit de maintenir les racines de l'espèce humaine vivantes et donc de prévenir ainsi de la violence intra-humaine souvent due à l'absence de repères culturels et aussi à l'artificialisation extrême de notre environnement humain. Il s'agit d'éviter le point de non-retour, de faire preuve de volontarisme pour vivre de nouveau au centre de la Nature. Le paysage actuel est le fruit d'une lente évolution du travail des générations passées aussi le paysage, incluant l'habitat traditionnel, est une marque très forte de l'identité bretonne. Dans cette démarche écologique, il ne s'agit donc plus de considérer les derniers lieux de Nature comme des sanctuaires. Au contraire, il faut élargir l'espace géographique des espaces protégés.

L'eau et les sols

La France a été à plusieurs reprises condamnée par l'Union européenne pour avoir laissé se dégrader l'eau en Bretagne, en particulier pour la pollution par les nitrates. Désormais, une directive européenne demande aux Etats que les eaux soient en bon état biologique (et non plus uniquement potabilisable d'un point de vue minéral) d'ici 2015. Or, les experts prévoient déjà que cet objectif ne sera atteint que pour 25 % des eaux bretonnes. Par ailleurs, des grands progrès ont été faits en matière d'épuration urbaine, en particulier pour les grandes zones urbaines. La mise aux normes des zones rurales a pris du retard mais est néanmoins en bonne voie. De même, les industriels font l'objet d'un meilleur suivi en matière de rejets dans le milieu naturel. Néanmoins de gros efforts restent à faire en termes de dépollution des sols et de reconversion de friches industrielles. Il va de soi que désormais les industriels doivent provisionner financièrement toute réhabilitation de site et non pas laisser la facture aux contribuables.

Reste l'activité agricole qui est une source de pollution importante. La bataille du nitrate et du phosphore n'est pas gagnée ! Il existe d'autres polluants du sol comme le cuivre ou les antibiotiques issus de l'épandage des déjections animales. Mais l'ennemi numéro un, pour le milieu comme pour la santé humaine, ce sont les pesticides et le glyphosate qui sont par définition des biocides.

Scientifiquement reconnus cancérigènes, les pesticides provoquent des modifications génétiques pour de nombreuses espèces aquatiques. Plutôt que de traiter l'eau dans de grandes centrales à grand renfort de mélanges d'eaux de bonne et de mauvaise qualité et de canalisations, il est préférable de responsabiliser la gestion locale de l'eau par l'utilisation de captages locaux.

La qualité de vie

Le Parti Breton souhaite proposer aux Bretons des mesures politiques qui permettent à la Bretagne de retrouver ou de conserver son patrimoine naturel, sachant également que la qualité de vie est sans doute le premier atout pour la Bretagne pour attirer de nouvelles forces économiques et pour permettre aux Bretons eux-mêmes de vivre en harmonie sur leur propre territoire.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Eau et Rivières, Bocages

Le Parti Breton souhaite associer activement l'agriculture dans un plan de reconquête de la qualité de l'eau et des paysages. Pour cela il faut : favoriser la culture de l'herbe, supprimer la culture de maïs dans les zones humides, diminuer l'utilisation des nitrates et, à terme, trouver des alternatives à l'utilisation des pesticides. Le Parti Breton propose un plan de reconstruction du bocage et de développement de la forêt linéaire.

Le littoral et les estuaires

L'agression du littoral breton est très préoccupante. A la pollution directe de la mer par les effluents des terres, il faut ajouter l'urbanisation, notamment par les résidences secondaires. Les communes sont portées à densifier leur population pour gagner des recettes communales supplémentaires. Les communes qui préservent le littoral sont donc pénalisées financièrement. Le Parti propose de rendre plus efficace la Loi Littoral, de l'étendre aux estuaires, de modifier la fiscalité communale pour favoriser les espaces naturels.

Biodiversité et protection des espèces

La Bretagne par sa situation maritime et centrale en Europe se situe dans des courants de migrations avifaune et halieutique. Le Parti Breton situe donc clairement son action à l'échelle européenne et mondiale pour la protection des espèces. Deux espèces emblématiques doivent faire l'objet de toute notre attention : l'anguille et le saumon. Il convient de doter tous les barrages de passes à poisson et d'éviter justement de construire de nouveaux barrages, de conserver en l'état les habitats des oiseaux migrateurs dont la survie dépend principalement du maintien des zones humides.

Gestion des déchets

La gestion des déchets n'a, jusqu'à maintenant, pas trouvée de solutions optimales. Concernant le traitement des déchets ultimes, le Parti Breton se positionne pour des Centres d'enfouissement technique (stockage réversible) et non pour l'incinération qui induit le gaspillage de matières premières et qui est source d'émanations toxiques dangereuses pour la santé humaine. Là encore, l'évidence est la réduction des déchets à la source.

Un Institut Breton de l'Ecologie

Le Parti Breton propose la création d'un Institut breton de l'écologie dont la mission sera la connaissance scientifique des milieux, d'expertise et d'aides aux collectivités locales. Cet Institut regrouperait les organismes actuels que sont : la Direction régionale de l'Environnement (DIREN), le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), l'Office National de la Chasse (ONC) et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), les Eaux et Forêts, avec un collège associatif et d'universitaires.

Police de l'environnement

Le Parti Breton propose la Création d'un Corps de Police de l'Environnement, spécialement formé en écologie, et rattachée par ailleurs à la police nationale bretonne.

Des Centres d'Education à la Nature

Le Parti Breton propose la création d'un Centre d'Education à la Nature et à l'Environnement dont l'objectif sera la création d'outils pédagogiques et la gestion de plusieurs centres de découvertes pour les jeunes et de formation pour les adultes. L'animation sera directement confiée aux associations environnementales qui aujourd'hui ont fait leur preuve dans ce domaine.

Les Parcs Nationaux

Les sites Natura 2000 et les Parcs régionaux peuvent être de bons modèles de ce qui pourrait être une valorisation de la Nature à l'échelle de la Bretagne et non pas uniquement pour quelques pourcentages du territoire. Tous ces sites deviendront des Parcs Nationaux Bretons en relation directe avec les Centres d'Education à la Nature.



Europe

EUROPA

Une vieille nation qui compte en Europe

La Bretagne constitue une des plus vieilles nations d'Europe qui, depuis sa création, a participé activement, aussi bien politiquement, économiquement que culturellement à l'histoire et à la formation de l'Europe. Son absorption par la France au 16^e siècle l'a empêchée d'intervenir directement dans le destin européen mais elle reste connue et reconnue dans toute l'Europe comme un espace constitutif à part entière.

Avec une superficie de 34000 km², plus de 4 millions d'habitants et un PIB supérieur à 100 milliards d'euros, la Bretagne soutient la comparaison avec de nombreux Etats européens. Une quinzaine de pays sont moins peuplés que la Bretagne, une vingtaine ont un PIB inférieur et son PIB par habitant la place parmi les espaces les plus riches de l'Europe. Premier pays agricole d'Europe, centre halieutique important, la Bretagne possède aussi des firmes industrielles majeures et surtout un tissu très dense de petites et moyennes entreprises. Ainsi, malgré les freins, les obstacles à son développement dus à l'hypercentralisme français, elle a su redevenir un espace européen dynamique.

Une politique européenne active

Les Bretons ont très vite compris les possibilités offertes par le traité de Rome pour permettre d'accélérer le développement de la Bretagne. Dès les années 60, les acteurs politiques ont fait appel aux subventions européennes et mis en place des coopérations avec les espaces atlantiques proches: demande de subventions à la Banque européenne d'investissements, visite organisée de la Bretagne en 1966 pour un groupe de fonctionnaires et de parlementaires européens, création à Londres du Centre breton en 1965, création de la conférence des régions périphériques maritimes, à la suite de la réunion de Saint-Malo en 1973.

Cette action volontariste s'est poursuivie par la suite et ainsi, entre 1975 et 1987, le FEDER a attribué 300 millions d'euros à la Bretagne pour financer le réseau routier. L'ouverture d'un bureau de liaison à Bruxelles en 1988 montre toute l'importance donnée à l'Union Européenne et à l'obtention d'aides européennes comme les fonds structurels pour les zones éligibles: 2,5 milliards d'euros de 1994 à 1999, 2,2 milliards d'euros de 2000 à 2006.

Une gestion française néfaste pour la Bretagne

La gestion française pour la Bretagne des fonds européens a donné des résultats très négatifs. Le manque de réactivité lié à une grande lourdeur administrative a conduit jusqu'à la méconnaissance des dossiers européens par le SGAR que les services régionaux sont obligés d'informer.

La Bretagne, «première région agricole française», n'arrive qu'au 16^e rang pour les aides par actif agricole. La conférence nationale sur la répartition des fonds structurels en 1999 avait particulièrement pénalisé la Bretagne. La gestion des fonds de la PAC (politique agricole commune) permettrait de mettre en place de nouvelles logiques de répartition des fonds européens favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement

Une adhésion des Bretons à l'idée européenne

Depuis longtemps, les Bretons ont multiplié les liens avec les autres peuples européens, notamment ceux de la façade atlantique. Cette ouverture sur l'extérieur a été au cours des siècles à la base de leur richesse.

Tout naturellement, les Bretons ont adhéré à l'idée européenne et aux valeurs qui l'animaient, que symbolise la devise de l'Union européenne : «Unité dans la diversité».

Cette adhésion s'est manifestée lors des différents scrutins dont l'Europe a été l'enjeu:

Traité de Maastricht en 1992 : 58,8% de oui

Traité sur la Constitution européenne en 2005: 51% de oui.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Le Parti Breton distingue deux étapes politiques pour la Bretagne dans une même démarche européenne. Des revendications immédiates et, à terme, l'organisation d'une Europe Fédérale.

Des revendications immédiates

- Une gestion directe des fonds structurels européens par la Bretagne ainsi que des aides de la PAC (politique agricole commune).
- Une représentation bretonne spécifique à Bruxelles avec un renforcement important du nombre de ses délégués.
- La présence d'un représentant breton au COREPER, le Comité des représentants permanents chargé de préparer les travaux des ministres avant les Conseils européens
- La création d'un « Comité breton » regroupant des représentants des différentes collectivités pour la définition des axes d'intervention et la gestion directe des fonds structurels par les Bretons
- Le Parti Breton, qui s'est prononcé en 2005 pour l'adoption du Traité européen sur la Constitution européenne; demande la poursuite du processus d'intégration de l'Union européenne.

Une Europe fédérale

- Le Parti Breton adhère au projet européen qui veut éliminer les inégalités, promouvoir la diversité et combattre toutes les discriminations.
- Pour le Parti Breton, l'Union européenne ne doit pas être simplement une zone de libre échange économique, mais l'Union européenne est d'abord le socle culturel démocratique commun à tous les Européens.
- Le Parti Breton se prononce pour une Fédération européenne, qui n'implique pas la disparition des Etats mais la mise en place d'un Parlement européen, avec un véritable pouvoir législatif et d'un gouvernement européen.
- Le Parti Breton demande la mise en place d'un pouvoir législatif européen complet avec deux chambres: le Parlement européen et une Assemblée représentant l'ensemble des Peuples européens.



Institutions et démocratie bretonne

ENSAVADURIOU ha DEMOKRATELEZH BREIZH

Emancipation par étapes de la Bretagne dans une perspective européenne

Les grandes démocraties européennes ont toutes fortement régionalisé leur territoire. Les nations sans Etat, comme la Catalogne, le Pays Basque, l'Ecosse, ont désormais un véritable gouvernement et un pouvoir législatif important. Amener la Bretagne à un tel niveau d'autonomie interne au cadre français serait pour le Parti Breton une étape très importante. Le Parti Breton envisage favorablement cette première étape. Le Parti Breton accompagnera les Bretons dans leur désir et leur besoin d'émancipation.

Cependant, le Parti Breton ne place pas son action dans le cadre d'une régionalisation française, aussi poussée soit-elle, mais dans la construction d'une Europe fédérale dans laquelle la Bretagne aura sa place au même titre que toute autre nation européenne. Les pouvoirs politiques actuellement gérés par la France seront transférés à la Bretagne, hormis la défense. La défense faisant l'objet d'un accord dans le cadre français ou européen.

La réorganisation territoriale de la Bretagne

L'organisation territoriale actuelle de la Bretagne est caractérisée par une multiplication d'échelons et d'imbrication des découpages territoriaux qui pénalisent toute efficacité en Bretagne. Cette organisation française ne sert pas les intérêts des Bretons. Elle doit être totalement repensée et une nouvelle organisation doit être mise en place.

Pour le Parti Breton, la commune reste la cellule de base de la vie sociale. De plus, les 1489 communes bretonnes sont appelées à former des Pays en fonction des liens sociaux et culturels et des données modernes de l'économie.

Démocratie bretonne

L'Assemblée nationale bretonne et le gouvernement breton émaneront du suffrage universel direct. Des organisations de contrôle de l'Etat seront créées pour éviter toute irresponsabilité administrative et politique. La justice sera indépendante du pouvoir politique. La Bretagne aura sa propre législation, compatible avec la législation européenne. La nouvelle démocratie bretonne donnera aux citoyens plus de liberté d'initiative, en particulier au niveau des pays. Ce sera une démocratie de proximité.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Une Institution bretonne fédérale autour des Pays

Le Parti Breton propose l'organisation de la Bretagne par :

La réunification administrative et politique de la Bretagne.

La fusion des 5 départements bretons au sein d'une seule entité administrative et politique : l'Institution Bretonne.

La suppression des échelons administratifs inutiles.

Une organisation interne fédérale organisée autour des Pays.

Un parlement et un gouvernement bretons

L'Institution bretonne est constituée par :

Un Parlement breton. Ce parlement se substitue aux actuels conseils régionaux et généraux. Les députés du Parlement de Bretagne sont élus à la proportionnelle au suffrage universel. Le programme politique national traduit le choix politique des Bretons selon les orientations du groupe parlementaire majoritaire. L'élaboration du programme politique est assurée par le gouvernement breton avec l'aide de l'administration bretonne.

Un gouvernement breton.

Une administration bretonne. Cette administration regroupe toutes les administrations régionales, départementales et étatiques actuelles. Une administration territoriale spécifique sera créée pour la gestion des Pays.

Une cour des comptes.

Un Conseil fédéral émanant des pays chargé de représenter la société civile, avec un rôle consultatif et de proposition.



Justice

JUSTIS

L'esprit du droit breton

Il s'agit d'un combat important et très actuel. La France, par une série de lois répressives, s'éloigne des principes démocratiques essentiels. Elle tend à supprimer la séparation des pouvoirs en rétrécissant sans cesse l'espace existant entre le politique et le judiciaire. L'idéal jacobin tend à faire du magistrat un simple maillon de la chaîne pénale répressive et non un garant des libertés individuelles. Il apparaît nettement que l'Etat français aspire à faire de la justice un simple rouage administratif, chargé de mettre en œuvre sa politique. C'est là le plus grand danger, en manipulant nos peurs, le pouvoir français, rogne toujours davantage les libertés et renforce son imperium. Son axiome pourrait se résumer ainsi : l'ordre avant la justice.

Le Parti Breton prône à l'inverse une justice proche du citoyen et qui ait pour rôle de garantir les libertés et de protéger les citoyens de l'arbitraire des pouvoirs publics. Il est donc essentiel d'avoir une justice bretonne, de proximité, indépendante. Pour autant, le Parti Breton est conscient que la situation historique de la justice en Bretagne est complexe et qu'il est peu réaliste de proposer la création d'une justice bretonne ex nihilo. Les exemples européens d'émancipation dont le Parti Breton souhaite s'inspirer (Ecosse, Pays de Galles, Pays Basque, Catalogne) montrent que la justice est une des compétences qui est arrachée tardivement au pouvoir central. Il est donc important de faire preuve de réalisme et de pragmatisme.

Vers une vraie séparation des pouvoirs

Lorsque deux citoyens ou personnes morales vont devant la justice, leur opposition relève du tribunal civil. Mais, lorsque l'un ou l'autre s'oppose à l'administration, cette opposition relève alors d'une juridiction particulière: le tribunal administratif. C'est une branche juridictionnelle à part qui remonte jusqu'au Conseil d'Etat, dirigé par des hauts fonctionnaires aux ordres du pouvoir politique. Quand on lui intente un procès, l'Etat est donc en France juge et partie !

Les conflits entre les personnes physiques ou morales et les administrations doivent relever des juridictions civiles : un seul tribunal pour tous, mais aussi une procédure unique, qui soit gratuite, simple et rapide. A cet égard, l'exemple de la procédure prud'homale qui fonctionne bien et où les particuliers peuvent plaider seuls ou assistés d'un délégué syndical est intéressant.

L'exception d'inconstitutionnalité

En France, il est impossible pour un citoyen de faire vérifier par une juridiction la conformité d'une loi avec la Constitution. Cela s'explique par le fait que cette mission incombe au Conseil Constitutionnel dont les membres sont nommés selon des affinités personnelles et non élus. Il est donc impossible de plaider en France devant les juridictions "l'exception d'inconstitutionnalité" alors que cela est possible à l'échelle européenne.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Une carte judiciaire réorganisée, pour une justice de proximité

Le Parti Breton part du principe que la justice doit être proche du citoyen. Hormis pour les affaires de grand banditisme, et de délinquance financière, la pratique judiciaire n'a rien à gagner à la concentration des tribunaux en un lieu unique. Une justice de proximité et organisée à l'échelle locale est à envisager en Bretagne.

Le Parti Breton propose que la compétence judiciaire revienne en partie aux Pays, institutions locales bretonnes, pour ce qui est de l'organisation. Appliquant le principe de subsidiarité qui suppose de laisser agir les premiers concernés et ceux qui sont le plus au courant, il faut laisser les Pays organiser eux-mêmes leur administration judiciaire locale et créer les tribunaux dont ils ont besoin, où ils en ont besoin. Aujourd'hui, un conseil municipal se voit octroyer des moyens financiers en fonction du nombre d'enfants à scolariser, mais il reste ensuite libre de construire les écoles où il le souhaite dans sa commune. Le même système devrait être appliqué avec les tribunaux de proximité à l'échelle des Pays.

La démocratisation de l'administration judiciaire

Le Parti Breton préconise de réorganiser le pouvoir judiciaire selon trois échelons :

Des tribunaux de proximité statuant sur les cas de la vie courante (problèmes de voisinage, petite délinquance, divorces, litiges commerciaux), et dans chaque grande commune un tribunal pénal.

Des tribunaux d'appel à l'échelle des pays avec une chambre civile, une pénale et une commerciale.

Une Cour de justice bretonne (Cour Suprême) qui statuera en dernier ressort, et sera la garante de l'indépendance de la justice. Elle devra juger en Droit et en fait, et ses décisions auront force obligatoire. Elle sera susceptible d'appel devant les cours européennes mais les juridictions inférieures ne pourront pas contredire sa jurisprudence. Le Droit européen primera sur le Droit breton.

Elle sera composée de trois chambres de cinq juges élus. Une chambre civile, une pénale, une commerciale. Toutes les décisions seront collégiales.

Une égalité de droits avec l'ensemble des Européens

Dans les institutions judiciaires que le Parti Breton souhaite mettre en place, il sera possible de plaider l'exception d'inconstitutionnalité. Si un citoyen le fait devant un tribunal, ce dernier pourra, s'il juge l'affaire importante, saisir la Cour Suprême et lui demander de se prononcer sur la question. Cela permettra d'associer le citoyen au contrôle des lois, et de responsabiliser le législateur. Cette pratique répandue dans de nombreux pays est un gage de stabilité du droit et de la démocratie. Elle n'a cependant de sens qu'à une condition : les juges chargés de cette question doivent jouir d'une réelle indépendance. Aujourd'hui le Conseil d'Etat et le Conseil Constitutionnel n'offrent aucune garantie d'impartialité vis à vis du pouvoir.

Une harmonisation européenne de la procédure et du droit pénal

Les Européens ont globalement le même avis sur les faits qui doivent être qualifiés de crimes ou de délits, ainsi que sur l'échelle des peines qu'il convient de leur appliquer. Il y a là une piste à creuser pour aider à l'unification européenne.

En outre, la recherche d'une harmonisation européenne permettrait de dépasser le débat entre procédure accusatoire et inquisitoire. Le débat est technique et la réponse idéale n'appartient sûrement pas à une France restée napoléonienne, une réflexion issue de la diversité des expériences européennes, serait salutaire. Il importe d'être réaliste et de ne pas trancher trop clairement entre l'un ou l'autre système, qui ont chacun leurs inconvénients.



Logement et urbanisme

LOJEIZ ha KERAOZAÑ

Pour un équilibre entre habitation et protection foncière

Depuis plusieurs années, la Bretagne doit faire face à l'afflux d'une population d'origine bretonne ou non, qui recherche pour la retraite des maisons individuelles, c'est à dire très consommatrices de terrain. Des maisons de préférence avec vue sur la mer et sur la côte sud. 80 % de la population bretonne habite désormais entre la voie express et la côte, ce qui provoque un grave déséquilibre en Bretagne intérieure. Cette population bénéficie de revente le plus souvent en région parisienne et ses moyens financiers lui permettent de repousser les populations locales à 15 ou 30 km de la côte et loin des lieux d'emploi. Le développement des résidences secondaires pose problème, même si par ailleurs ces constructions constituent en soi une activité économique. Les communes qui poussent à l'urbanisation des côtes sont favorisées par rapport à celles qui privilégient la protection du littoral, elles touchent plus de taxes d'habitation. La fiscalité est donc à revoir pour maintenir un meilleur équilibre entre les communes et entre l'Arvor et l'Argoat.

Dans un même temps la construction des zones commerciales et industrielles conduit à un bouleversement du foncier par la réalisation de ronds-points et de voies d'accès. Or, l'étendue de sols est un bien limité, aujourd'hui consommé sans retenue. Cela pose d'importants problèmes : pollution, recul des terres agricoles, conflits entre les métiers traditionnels, comme l'ostréiculture, et les nouveaux arrivants, transformation du paysage en zones hideuses de banlieue pavillonnaire. A cela, il faut ajouter le problème pour de nombreux Bretons de se loger correctement. Il s'agit désormais de concilier le logement avec la protection des sols au plan naturel, paysager et agricole.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

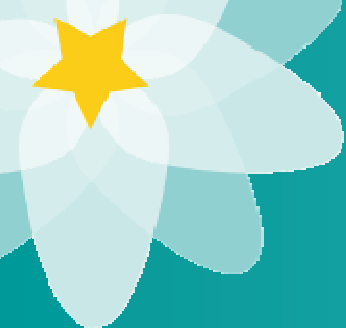
Créer un Office du logement chargé d'acheter des terrains pour construire des logements réservés aux résidents des communes bretonnes touchées par la spéculation immobilière. Avoir une politique d'aide au logement des jeunes.

Recentrer l'habitat dans les zones urbanisées et les villages. D'une façon générale, éviter le mitage des campagnes.

Redéfinir la fiscalité des logements, en particulier la taxe d'habitation et foncière pour freiner l'urbanisation du littoral.

Avoir une politique de protection des sols, notamment lors l'installation des zones commerciales et industrielles. Reconsidérer le paysage des entrées de villes et des 2x2 voies.

Maintenir les activités traditionnelles non touristiques sur la côte. Limiter le développement des maisons secondaires sur le littoral et mettre en place un marché protégé non spéculatif pour les îles.



Pêche

PESKETEREZH

Une activité économique primordiale pour la Bretagne

S'il est un domaine professionnel particulièrement breton, c'est bien celui de la pêche. Tout aussi bien en termes d'image que pour l'attachement des Bretons à cette activité traditionnelle. Pourtant, c'est un secteur en crise permanente qui nécessite des mesures politiques adaptées.

La raréfaction de certaines ressources marines par la pêche intensive n'est pas un sujet nouveau, ce qui l'est, c'est l'acuité du problème. Il existe une certaine volonté des pouvoirs publics de trouver des solutions, mais celles-ci restent encore imparfaites. Par ailleurs, de nouveaux acteurs influents sont désormais à prendre en compte : les associations environnementalistes, les grands acheteurs et les consommateurs ; et d'une façon générale l'opinion publique.

Nous sommes dans une économie de cueillette et non pas dans celle d'une industrie planifiée. L'acte de pêche est un acte de prédation sur un milieu naturel. Depuis longtemps, et de manière constante, les pêcheurs ont su faire évoluer leur manière de travailler : par exemple, la sélection par les pêcheurs de langoustines ou les règles strictes de gestion de la coquille Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc. La protection des ressources est désormais une des premières préoccupations pour l'avenir de la pêche et pour la nature elle-même.

La pêche dépend aussi des solutions apportées aux problèmes environnementaux de la production agricole : les nitrates et les rejets de produits phytosanitaires. Mais aussi : l'aménagement du littoral, la pêche loisir, la coexistence avec les ports de plaisance. Pour le Parti Breton, l'avenir de la pêche s'inscrit donc dans une vision d'ensemble de la gestion de notre territoire. La maîtrise directe de la pêche par les Bretons et l'action au niveau européen sont indispensables pour redonner toute sa place à la pêche en Bretagne, en tenant compte de la pénibilité du métier.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Créer un label « Poisson de Bretagne ». Valoriser l'identité bretonne forte de la pêche par la création d'un label. Ce label incluant l'ensemble des Produits de la Mer débarqués ou transformés en Bretagne, quel que soit le lieu de pêche.

Gérer écologiquement la ressource. Ce label doit être associé à des pratiques de pêche responsables et durables. Ces bonnes pratiques, qui existent déjà, doivent être améliorées et développées sur un plus grand nombre d'espèces et de zones. L'objectif étant aussi d'avoir un impact favorable auprès des consommateurs.

Mieux informer le consommateur en mettant en œuvre un écoétiquetage pertinent pour informer sur la manière écologique de pratiquer la pêche.

Valoriser les co-produits. Dans un circuit de produits de la mer dit « rares », il faut que chaque protéine sortie de la mer soit exploitée à sa plus grande valeur possible.

Former des jeunes aux métiers de la mer dans des écoles adaptées.

Soutenir la construction de bateaux, la pêche côtière et l'installation de jeunes dans le métier.

Redonner toute sa place à la pêche à côté de la plaisance.

Intégrer la pêche dans la problématique agricole pour la protection des eaux littorales.

Agir directement au niveau européen pour défendre les intérêts des pêcheurs bretons.



Santé

YEC'HED

Un état de santé préoccupant en Bretagne

De nombreux progrès ont été réalisés en médecine, par exemple, contre l'infection, dans le domaine de la chirurgie, la prise en charge des urgences, la réanimation. Le scanner, la résonance magnétique nucléaire, ont permis un développement considérable des moyens de diagnostic, surtout lorsqu'il s'agit d'anomalies morphologiques, telles les tumeurs.

Par contre, sur le plan thérapeutique, dans le domaine des maladies chroniques, dégénératives, la médecine est en situation d'échec. Le cancer en est un exemple frappant. Malgré les sommes considérables investies dans ce domaine, on n'observe plus que des progrès limités depuis quinze ans.

L'état de santé des Bretons est préoccupant. En Bretagne, comparé à l'hexagone, l'espérance de vie y est plus courte, la mortalité avant 65 ans plus grande. Ces indicateurs sont liés pour une grande part à des comportements individuels ou collectifs traduisant à la fois prise de risques et souffrance psychique: consommation de produits psycho-actifs (alcool, tabac, drogues) et phénomène suicidaire, en particulier chez les jeunes. D'autre part, la proportion importante des personnes âgées en Bretagne nécessite d'anticiper une augmentation des maladies chroniques.

Une autre idée de la santé en Bretagne

Les progrès de la médecine, l'amélioration de la qualité de la vie ont permis un allongement de l'espérance de vie. L'augmentation de la population âgée s'est accompagnée d'un fort accroissement des demandes de soins et des dépenses de santé. Cependant, peut-on aujourd'hui, demander aux personnes âgées de bien vouloir mourir plus tôt ou aux médecins de soigner comme au Moyen-âge pour équilibrer le budget de la Sécurité Sociale? La solution proposée par le système français a été la maîtrise des dépenses de santé. Or aujourd'hui, en chirurgie dentaire, chaque année, 900 dentistes partent à la retraite, et seulement 500 sortent des facs. Pour le Parti Breton, le suivi de la démographie des professions médicales est une priorité.

Le Parti Breton souhaite rompre avec la conception française de la santé, centralisatrice, et hyper-administrative. Il est nécessaire de mettre en place un système plus démocratique, participatif et responsable. Avec les professionnels et les patients qui revendiquent leurs droits, le Parti Breton compte mettre en œuvre et reconnaître l'implication de chacun notamment par l'éducation à la santé, l'hygiène de vie, l'alimentation... La santé un état d'équilibre de l'être humain vers lequel doivent s'orienter les efforts en matière de santé.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Une médecine pluraliste

Ouvrir la médecine afin qu'elle soit pluraliste, en acceptant notamment les médecines alternatives et plus naturelles. Ouverte et accueillante à toutes les approches, la médecine ne pourra que s'enrichir et apporter davantage à nos concitoyens.

Redéfinir le rôle de l'Ordre des médecins. Par exemple, en cas de délit, les pouvoirs de sanctions doivent revenir aux tribunaux de droit commun.

Revoir les différentes formations médicales et paramédicales.

Qualité des soins et des médicaments

Mettre en place avec les professionnels et les patients des critères d'évaluation des différentes thérapies et techniques de soins.

Prévoir un système européen d'évaluation des techniques et produits de soins totalement indépendants des laboratoires et du pouvoir.

Soutenir la recherche médicale.

Médecine de proximité

Mettre en place des petites structures de santé de proximité dans lesquelles, usagers, soignants, responsables locaux seront représentés: des lieux d'écoute, des lieux de premiers soins.

Reconnaître le rôle central des hôpitaux dans l'organisation de la médecine en Bretagne.

Education de la santé

Faire à tous les niveaux une éducation de la santé, en commençant déjà dans le milieu scolaire et les familles afin que chacun puisse se prendre en charge et devenir un acteur responsable de sa santé.

Une prévention volontariste

Lutter contre tout ce qui dégrade la santé. Les causes réelles, telles que la pollution des aliments, des sols, des habitats, de l'atmosphère. En appliquant d'abord les directives européennes dans ce domaine.

Une assurance maladie solidaire

Il s'agit de mettre en place un système de protection sociale solidaire et rendant les personnes responsables. L'assurance maladie n'a pas pour but de financer l'industrie pharmaceutique.

Elle peut être bien gérée dans un cadre d'une médecine pluraliste.

Simplifier les structures

Diminuer le nombre et la complexité des structures administratives qui existent aujourd'hui en France et qui sont imposées à la Bretagne. Il faut repenser un service de santé public simple et efficace.



Sécurité

SURENTEZH

Pour le Parti Breton, la paix mondiale est une priorité. C'est dans cet objectif que le Parti Breton conçoit son programme de défense et de sécurité intérieure.

Une défense européenne

La Bretagne a vocation à prendre sa place dans le dispositif de défense de l'Union européenne. De même, son action extérieure ne peut se faire que dans un cadre international en ce qui concerne les menaces actuelles, comme la prolifération des armes de destruction massive et la lutte contre le terrorisme. Pour autant, la Bretagne peut assurer un certain nombre de missions propres, comme par exemple la protection des côtes.

Interventions militaires et missions de paix

La capacité d'intervention européenne, pour participer à des missions de gestion de crise et de maintien de la paix, se situe dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), et de l'ONU. Dans ce cadre, la Bretagne pourra contribuer aux missions de paix démocratiquement choisies.

La défense du territoire breton

La défense propre du territoire breton est directement liée à l'évolution de la menace terroriste, au développement des différents trafics, avec également la sécurité maritime, la surveillance des pêches, la prévention des catastrophes et la protection de l'environnement. Dans ce domaine la Bretagne pourra mettre en place ses propres structures de défense en cohérence avec les autres pays européens.

Le problème de l'arme atomique

La France et la Grande-Bretagne possèdent l'arme atomique. Cette composante militaire, avec en premier lieu les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, est en état veille dans la mesure où il n'existe plus de menace identifiée depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide.

La Bretagne est directement concernée par le site de l'armée française de l'Ile-Longue.

Présence militaire française

L'armée française est de longue date installée en Bretagne et ses camps militaires y sont nombreux. La modification des relations entre la Bretagne et la France conduira les Bretons à discuter des modalités et du statut de ces bases militaires implantées jusqu'alors unilatéralement en Bretagne.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Un statut international européen

Le Parti Breton situe ses propositions dans l'objectif d'une Bretagne ayant atteint un statut international au même titre que toute autre nation européenne disposant d'un Etat souverain.

La Bretagne demandera son adhésion à l'ONU (Organisations des nations unies).

De manière transitoire, un certain nombre de missions de défense pourra être assuré par la France dans la perspective d'une défense européenne unifiée. Ces missions seront définies démocratiquement et négociées bilatéralement.

De manière transitoire, les bases militaires françaises en Bretagne feront l'objet d'une négociation entre la Bretagne et la France.

A terme, la Bretagne intégrera le cadre d'une défense européenne unifiée.

Un choix démocratique de défense

Pour le Parti Breton, les Bretons décideront démocratiquement des choix de leur défense dans le cadre de l'Union européenne.

Un objectif de dénucléarisation

Le Parti Breton appuie les accords de dénucléarisation progressive dans l'objectif d'une planète à l'abri de toute arme atomique.

La présence nucléaire française à l'Île-Longue devra être démocratiquement discutée.

Une sécurité maritime et territoriale

La zone exclusive économique de la Bretagne représente une superficie importante et la Bretagne doit pouvoir consacrer les moyens nécessaires à sa protection.

Créer un service de Gardes-côtes chargé de prévenir, voire de réprimer, les atteintes à l'environnement maritime breton, de réguler le trafic dans les zones sensibles, d'assurer toutes missions de protection maritime et de proximité du territoire breton. Ces Gardes-côtes bretons seront des éléments d'un dispositif européen plus large.

La Bretagne assurera toutes les fonctions de sécurité intérieure.

Créer un service chargé de la prévention du terrorisme en liaison avec les services internationaux.

Assurer toutes les fonctions de polices et de sécurité publique.

Une sécurité civile

Le Parti Breton souhaite mettre en avant la responsabilité collective des Bretons pour leur propre sécurité, par la mise en place d'une sécurité civile (inondations, incendies, catastrophes naturelles ou industrielles).



Solidarité

KENGRED

Pour un nouveau modèle breton solidaire

La chance de la Bretagne est d'être un petit pays, cadre mieux adapté pour résoudre les conflits d'intérêts et éviter les égoïsmes de classes sociales. Le Parti Breton se positionne pour une société solidaire dans le respect des différents choix de vie individuelle. Plusieurs défis devront être relevés.

Le défi de l'exclusion

Le manque de formation professionnelle, la dévalorisation du travail manuel, l'inadaptation des orientations scolaires, les délocalisations des grandes entreprises dans des pays aux coûts de main-d'œuvre plus faibles, créent un chômage permanent ; pire encore, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La solidarité économique et fiscale bretonne devra être forte pour donner à chacun sa place dans la société.

Le défi du logement

Le prix des terrains et de l'immobilier en ville et sur le littoral ne permettent plus aux jeunes et aux familles à faible revenus de devenir propriétaires de leur logement. Pourtant, pouvoir se loger est un élément fondamental de la vie sociale. Des mesures fiscales et urbanistiques devront être prises pour diversifier les modes de logement : propriétés individuelles, location ou logement collectif.

Le défi de la famille

Le divorce touche une famille sur deux et le nombre de familles recomposées et monoparentales augmente. Les femmes seules élevant leurs enfants ont de grandes difficultés et les enfants sans stabilité familiale sont soumis également au manque de repères de la vie en société. La politique familiale et d'aide à l'enfance et aux jeunes devra tenir compte des évolutions récentes de la société.

Le défi de la sécurité sociale et des retraites

Lors de la création de la sécurité sociale en France, au sortir de la seconde guerre mondiale, celle-ci reposait sur quelques grands principes : un régime unique pour l'ensemble des citoyens, un système général quels que soient les ayants droit et une autonomie de gestion. L'objectif initial d'une démocratie sociale ne s'est pas réalisé : aujourd'hui le système des retraites est profondément inégalitaire. De plus, l'évolution de la démographie et le laisser faire aura pour conséquence un déficit catastrophique pour les régimes de retraite. Les tendances de fond indiquent un taux de retraité par actif qui pourrait atteindre 1,5 vers 2040 alors qu'il était de l'ordre de 3 au moment de la création de la Sécurité sociale en 1945. Pour certaines caisses de retraites, le ratio est alarmant : il y a pratiquement extinction des cotisants. Au plan sanitaire, l'espérance de vie ne cesse de croître grâce aux progrès des conditions de vie et de la médecine, en contrepartie, le vieillissement de la population pose des problèmes sanitaires et d'accueil. Les maladies actuelles (cancers, sida, Alzheimer, Parkinson) se développent et demandent une prise en charge globale.

Le défi de l'égalité homme/femme

La société française tolère encore de grandes inégalités – considération sociale, salaires – entre les hommes et les femmes. Le Parti Breton fait de l'égalité entre les hommes et les femmes une de ses priorités politiques.

Le défi d'une entente social-démocrate

Les différences d'intérêts entre les actionnaires et les salariés, les besoins d'investissement des entreprises et le pouvoir d'achat, sont source de tensions sociales et économiques. Le Parti Breton préconise un modèle social gagnant/gagnant pour l'ensemble des Bretons.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Le Parti Breton fait des propositions dans la perspective d'un modèle social solidaire en Bretagne.

Retraites

Des fonds de pension seront introduits dans un système mixte - répartition et capitalisation - dont les capitaux seront injectés dans l'économie bretonne. Il y aura une caisse unique, sans régimes spéciaux, sous réserve de pénibilité, qui versera une pension plafonnée et avec un seuil minimal. Le régime général doit être la règle commune, par fusion des régimes spéciaux. Les caisses de retraite doivent être détachées du budget de l'Etat. La durée de cotisation sera alignée sur la durée moyenne des pays européens. Le Parti Breton préconise une démarche égalitaire pour résorber le problème des retraites.

Fiscalité

Le taux de prélèvements obligatoires ne sera pas supérieur à ce qui se pratique en moyenne en Europe.

Santé

Le système de santé sera axé sur la promotion de la santé et la responsabilité des personnes permettant la maîtrise des dépenses.

Logement

Un logement pour chacun dans de bonnes conditions est l'objectif à atteindre. Un Office Breton du Logement aura notamment pour objectif un habitat équilibré en Bretagne (collectif/individuel, social/résidentiel, principal/secondaire).

Insertion par l'emploi

Le Parti Breton considère que les solidarités du type RMI doivent être maintenues dans l'urgence et l'attente d'une économie solidaire. Par contre le champ de l'insertion par l'emploi doit concerner l'ensemble des activités économiques et pas uniquement la gestion des espaces verts. De même, les Centres d'aide par le travail (CAT) qui associent responsabilité et solidarité doivent être soutenus.

Une agence pour l'emploi

La création d'un Service unique public de l'emploi doit permettre rapidement de répondre aux besoins des employeurs et des personnes en recherche d'emploi.

Egalité homme/femme

Le Parti Breton fera évoluer la législation pour l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes et dans la pénibilité du travail. La reconnaissance des identités spécifiques, féminine et masculine, dans les aspects familiaux (famille monoparentale, famille recomposée).

Relations entreprises/salariés

Le Parti Breton s'inscrit dans le cadre de la social-démocratie qui reconnaît pleinement les droits syndicaux des salariés et privilégie, dans les limites d'une loi-cadre, les négociations directes entre les acteurs sociaux du monde du travail et de l'entreprise.

Les associations

Les associations créent du lien social et permettent, par la valorisation du bénévolat, de mener à terme des actions importantes impossibles à mettre en place dans le cadre stricte de l'économie de marché. Le Parti Breton souhaite faciliter la vie associative.



Sport et loisir

SPORT ha DUDI

Le sport, un loisir et un fait de société

Le sport est aujourd'hui un loisir de masse. Le sport génère également une activité professionnelle importante (sport professionnel, spectacles/événements, équipementiers, hébergement/transports, encadrement) que l'on peut qualifier d'industrie en fort développement. C'est un vecteur important d'amélioration et de maintien de la santé physique. Un moyen privilégié pour l'éducation de la jeunesse.

Le sport porte aussi en lui un certain nombre de risques, s'il est mal structuré ou encadré : hooliganisme, corruption, dopage, médiatisation excessive, nationalisme exacerbé, prééminence exagérée de tel ou tel sport.

La Bretagne terre des sports populaires

Pour le Parti Breton, le sport en Bretagne doit être étroitement lié à la santé, à la culture mais aussi au tourisme et au rayonnement de la Bretagne pour les grands événements.

La mer peut constituer l'équivalent de ce qu'est la neige dans les pays de montagnes. Un vecteur d'éducation physique et économique de premier plan.

La pratique canoë/kayak sur les plans d'eaux intérieures est déjà une tradition de haut niveau en Bretagne. Ces sports sont liés à la protection de l'environnement et valorisent la Bretagne intérieure

La Bretagne contribue à l'histoire du cyclisme et ses nombreux champions ont véhiculé une image forte du tempérament breton. Le cyclisme est enraciné dans la mentalité bretonne aussi des actions doivent être entreprises pour une revitalisation des organisations de courses cyclistes, notamment à l'intérieur de la Bretagne elles auraient des retombées positives intéressantes (animation, économie, image).

Le rugby est un sport très pratiqué par les Gallois comparable à la soule bretonne d'autrefois. Le rugby se développe mondialement. Il est probable que la mentalité bretonne cadre bien avec les caractéristiques de ce sport et qu'en conséquence il devienne attractif pour la jeunesse bretonne.

Le cheval est également un élément important de la culture celte. Le retour du cheval à travers les activités sportives est à développer.

Les sports traditionnels bretons, en particulier le Gouren, constituent une partie importante de la culture bretonne. Ils parlent à l'imaginaire des Bretons, ils recréent des liens avec l'Histoire des Bretons. Le Parti Breton souhaite leur donner toute leur place en Bretagne.

La Bretagne peut-être qualifiée aujourd'hui de nation sportive, avec des points forts et même d'excellence, cependant de nombreux potentiels ne sont pas valorisés suffisamment.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Presque tous les sports peuvent être pratiqués en Bretagne. La Bretagne cependant se prête mieux à la pratique de certains d'entre eux. Le Parti Breton axe sa politique sportive sur les sports populaires et sur la constitution d'équipes nationales de haut niveau.

LES GRANDS SPORTS AU QUOTIDIEN

Le football

Le bon niveau des clubs bretons permet d'envisager l'existence d'un vrai championnat de Bretagne. Le Parti Breton soutient en particulier la création d'une équipe nationale professionnelle de football de Bretagne.

Les sports nautiques

L'ambition de faire de la Bretagne l'un des pays majeurs du nautisme par des bases de niveau international et par l'enseignement (classes de mer). Le nautisme se pratique aussi sur les plans d'eaux intérieures. La Bretagne dispose d'excellents sites mais sous-équipés. C'est l'occasion de valoriser l'intérieur du pays à travers des équipements sportifs et de loisirs : voile légère, parcours d'eaux vives, randonnée fluviale et natation.

Le Canoë/kayak

La pratique du canoë/kayak nécessite la mise en place de parcours eaux-vives, comme à Lannion par exemple.

Le cyclisme

Le cyclisme est porteur d'une forte image dans la conscience bretonne. De nouveaux équipements sont nécessaires : réseaux de voies, sites d'accueil de groupes, écoles de cyclisme, vélodrome couvert international. Comme les Basques l'ont fait avec l'équipe Euskatel, le Parti Breton propose la création d'un pôle cycliste de haut niveau.

L'athlétisme

L'athlétisme, sport olympique par excellence, doit être valorisé et un soutien doit-être apporté aux clubs qui encadrent ses différentes disciplines. Une fondation sera créée pour aider à l'émergence d'une structure de suivi et de préparation et faciliter ainsi l'accès au niveau international des meilleurs athlètes.

Le rugby

Le développement du rugby passe d'abord par la création d'écoles pour les enfants ; une action dans ce sens doit être menée. Le Parti Breton prendra exemple sur le modèle gallois où les réseaux d'écoles permettent au rugby d'être un vecteur éducatif national.

L'équitation

Tout ce qui est relatif aux sports équestres sera soutenu en Bretagne: élevage, installations, circuits de randonnées ...

Les sports traditionnels bretons

Un plan de développement fort de la lutte bretonne, le Gouren et des sports traditionnels bretons et celtiques sera mis en place : écoles, universités, circuits plages ...

DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Des jeux interceltiques

L'organisation de jeux inter-celtiques multi-sports doit-être envisagée en coopération avec les autres pays celtiques. Des Jeux olympiques de la mer

Evènement nautiques et jeux de la mer.

Des courses nationales et internationales seront organisées pour, notamment, faire connaître la Bretagne à l'international.



Tourisme

TOURISTELEZH

Un enjeu économique de première importance

Le tourisme mondial est en pleine croissance et est devenu depuis quelques années la principale industrie dans le monde. La France s'enorgueillit d'être la première destination mondiale, mais les récentes statistiques indiquent une diminution de la fréquentation et son avance se réduit rapidement, de plus sa situation géographique lui apporte un transit important de touristes mais le flux financier généré pourrait être largement supérieur. Il en va de même pour la Bretagne dont la spécificité est noyée dans le contexte hexagonal.

En Bretagne, en été, la majeure partie des touristes venus de l'Hexagone ne dispose que d'un pouvoir d'achat relativement faible et ont pour principale activité la marche à pied, peu créatrice de dépenses. On constate aussi un recul important de la fréquentation des jeunes à la recherche de courts séjours. Ainsi, la situation n'est pas réjouissante et les professionnels du tourisme ont du souci à se faire.

Renforcer l'attrait et l'originalité internationale de la Bretagne

Toutes les enquêtes le montrent, la Bretagne jouit d'une bonne image et conserve une forte attractivité: la beauté de ses paysages maritimes, ses plages, ports et les activités de bord de mer, son patrimoine architectural (villes et villages, chapelles ...), sa culture sont principalement cités. Par contre, un tiers des touristes trouvent les prix pratiqués en Bretagne trop élevés.

Pour le Parti Breton, une politique de communication performante est nécessaire avec une mise en valeur du patrimoine naturel et architectural existant et de l'originalité culturelle de la Bretagne. Il s'agit ici aussi de prendre exemple sur le tourisme en Irlande et en Ecosse.

LES PROPOSITIONS DU PARTI BRETON

Favoriser la fréquentation touristique toute l'année

Pour le Parti Breton, la Bretagne ce n'est pas que l'été. L'objectif sera de favoriser les équipements d'hébergement et sportifs utilisables toute l'année, avec notamment les grands festivals d'hiver.

Développer les courts séjours

Le développement des courts séjours (week-ends, semaines) est une nécessité, sur la base de formules tout compris (voyage, hébergement, restauration, distractions, découvertes, stages voile, ...), intégrant les professionnels locaux. Une structure de coordination des opérateurs, avec les structures de formation, sera mise en place de manière à faire émerger une véritable activité professionnelle autour du séjour et du voyage en Bretagne.

Faire une communication globale sur la « Bretagne »

La communication doit être réalisée globalement sur la « Bretagne » et non quelques stations, côtes ou départements. Elle doit s'appuyer sur tous les aspects d'un séjour et pas uniquement sur l'attrait des plages l'été.

Les nouveaux pays de l'Union européenne constituent une cible majeure, ainsi que les pays celtiques et l'Angleterre. La Bretagne a souffert injustement et longtemps, dans l'hexagone, d'une communication négative : pauvreté, mauvais temps, dont il subsiste encore des traces. Une communication rectificatrice, valorisante et dynamique doit-être entreprise.

La mer fait rêver. La communication doit largement s'appuyer sur les thèmes de la mer et ne pas différencier la campagne de la côte. La Bretagne est une « presqu'île » et on n'y est jamais à plus de 80 km de la côte ! Cette communication doit donc intégrer les nombreux atouts du tourisme en campagne.

Valoriser la culture bretonne

La langue bretonne. Une enquête réalisée auprès des touristes en majorité anglais débarquant à l'aéroport de Cardiff, a montré que la signalisation en gallois était un plus : « C'est dépaysant, ça fait vacances ». La signalisation en breton est donc aussi un argument important pour le tourisme en Bretagne.

La culture populaire. La musique et la danse attirent les foules en été. La culture populaire bretonne doit aussi pouvoir être un support attractif le reste de l'année, associées à d'autres événements comme la Fest-Yves/Gouel Erwan par exemple.

Les lieux historiques. De nombreux sites ou monuments, marquants de l'Histoire de Bretagne pourront être recensés, remis en état, signalés et valorisés.

Valoriser les grands événements

Les grands événements constituent autant d'opportunités d'accueil et de retombées économiques. Les salons littéraires, les congrès, les festivals, les événements nautiques, sportifs ... Ces événements doivent être coordonnés et différenciés par rapport aux manifestations hexagonales